



**Compte rendu de la rencontre du comité de parents EHDAA  
tenue le 26 octobre 2011, au centre administratif 2,  
795, rue Melançon, Saint-Jérôme, salle 115-C à 19 h 00**



**Sont présents :**

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Aubin, Janie</b>           | (Psycho-éducatrice, Services éducatifs) |
| <b>Côté, Nathalie</b>         | (Parent)                                |
| <b>Dallaire, Marie</b>        | (Coordonnatrice, Services éducatifs)    |
| <b>Deneault, Geneviève</b>    | (Parent)                                |
| <b>Frappier, Marie-Claude</b> | (Parent)                                |
| <b>Marcheterre, Claude</b>    | (Parent)                                |
| <b>Martel, Caroline</b>       | (Parent)                                |
| <b>Racette, Manon</b>         | (Parent)                                |

**Sont absents :**

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Cayouette, Line</b>      | (Enseignante, école Sacré-Cœur)                          |
| <b>Duquette, Martine</b>    | (Parent)   |
| <b>Gignac, Marie-Andrée</b> | (Direction d'école, école Notre-Dame)                    |
| <b>Gohier, Sylvie</b>       | Technicienne en éducation spécialisée, école Sacré-Coeur |
| <b>Neilson, Marc</b>        | (Parent)   |

**1. Ouverture de l'assemblée**

À 19 h, présentation du comité par Marie Dallaire. Explication du fonctionnement.

**2. Vérification des présences**

Suite à la prise des présences, nous constatons qu'il y a quorum.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Caroline Martel et secondée par Nathalie Côté.

**3.1. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 15 juin 2011**

L'adoption du compte-rendu est proposée par Claude Marcheterre et secondée par Manon Racette.

#### **4. Élection des membres de l'exécutif**

- Présidente : Manon Racette
- Vice-président : Claude Marcheterre
- Agent de liaison : Caroline Martel
- Secrétaire : à tour de rôle, un membre du comité assumera cette fonction
- Trésorière : Nathalie Côté

#### **5. Parole à l'assemblée**

Mélanie Autotte, mère d'un élève scolarisé à l'école Horizon-Soleil exprime sa satisfaction pour les services dispensés à l'école Horizon-Soleil.

#### **6. Cartable**

Une mise à jour des documents à insérer dans le cartable du comité EHDAA pour l'année 2011-2012 est faite.

##### **6.1. Calendrier des rencontres**

Le calendrier des rencontres 2011-2012 serait :

- 6 décembre 2011 (Atelier présenté à l'école Notre-Dame)
- 8 février, 14 mars, 23 avril et 11 juin 2012

Il est proposé d'attendre à la prochaine rencontre pour adopter le calendrier à cause de l'absence de plusieurs membres.

##### **6.2. Règles et procédures**

À consulter si des questions ne sont pas claires.

##### **6.3. Organisation des classes spécialisées**

Rien à ajouter.

#### **7. Suivis à la rencontre du 15 juin 2011**

Voir à ce que les futurs procès-verbaux du comité EHDAA soient accessibles par les écoles ou via une page-Web.

##### **7.1. Bilan et prospectives 2011-2012**

Le document est remis aux membres.

Marie Dallaire propose qu'une conférence soit présentée le 6 décembre 2011 et que la conférencière invitée soit madame Sylvie Bourgeois. Cette dernière possède une expertise sur les troubles de comportements. La rencontre serait le 6 décembre 2011 au gymnase de l'école Notre-Dame à compter de 19 h.

Un projet impliquant 7 écoles primaires et 1 école secondaire porte sur l'expérimentation du programme SCP (soutien aux comportements positifs).

**8. Budget 2011-2012 du comité EHDAA**

Un montant de 2 000 \$ est alloué pour l'année 2011-2012.

**9. Questions diverses**

À la prochaine réunion du comité de Parents, un point sera traité pour les EHDAA : Financement du Mels pour les EHDAA présenté par la commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Manon Racette a eu une invitation pour une classe d'artistes à Boisbriand.

**10. Prochaine rencontre**

Le mercredi 7 décembre 2011.

**11. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Claude Marcheterre et secondé par Caroline Martel que l'assemblée soit levée. Il est 21 h 05.

Manon Racette, secrétaire de rencontre